



Conseil de Quartier « Bastille Popincourt »
ATELIER « CADRE DE VIE, PROPRIÉTÉ, POLLUTION SONORE, SÉCURITÉ,
EMBELLIR VOTRE QUARTIER, URBANISME »

Compte-rendu de la réunion du 08/02/22

Participants : Brun Hervé . Claret-Tournier Marie . Dath Didier .
Gennatiempo Bastien ; Leblic Hervé ; Suzanne Noudelmann ; Roy
Jacqueline ; Thuillier Philippe ; Villette Sophie

1 – Pollution sonore

2 – Propriété

3 – Généralités sur l’atelier

1 – POLLUTION SONORE

L’atelier est très sensible à l’augmentation des nuisances occasionnées par l’essor des lieux festifs ces dernières années et par les nombreuses terrasses supplémentaires 7 mois /12, dans le quartier Bastille-Popincourt comme dans tout le 11e.

Il ne s’agit pas de supprimer les lieux festifs mais de rétablir un équilibre propice au vivre-ensemble. Le 11^e étant un arrondissement très dense en population et occupé par de nombreuses familles, qui ont un droit – fondamental, car impactant directement la qualité de vie et la santé – au repos.

Les principales demandes de l’atelier sont :

- Plus de contrôles et de sanctions pour éviter la récurrence des nuisances engendrées par ces activités ; la mise en place d’un permis à points d’exploitation des débits de boissons ; et la création d’un guichet unique assorti d’une instance de suivi transparente pour traiter efficacement les plaintes des habitants.
- Une information - la plus complète et la plus à jour possible - accessible en open data sur les nuisances, notamment grâce à la pose de méduses et par la cartographie des débits de boissons (avec le détail du type de licence, de terrasse, etc.).
- Plus de diversité commerciale, avec le moratoire de transfert de licence 4 dans les rues les plus touchées par la bistrotisation et l’encouragement de la Semaest à développer des commerces tournés vers les besoins des habitants.

L’adresse regulationvienoctrne11@paris.fr constitue-t-elle le « guichet unique » demandé ci-dessus ?

Atelier inter-CQ traitant de la pollution sonore et autres nuisances périphériques

Périmètre : la pollution sonore de nuit comme de jour, c'est-à-dire :

- Nuisances des bars et restaurants, principalement sonores, mais aussi olfactives, sécurité, etc.
- Nuisances sonores des véhicules utilitaires de nettoyage et ramassage des poubelles, de livraison des dark stores, etc. (ex de solution : des appels d'offre de flottes de véhicules exclusivement électriques, et donc silencieux)

Appellation :

Dans les mails de la cellule Démocratie locale de la mairie du 11^e, l'atelier est nommé « Sécurité », ce qui ne reflète pas la thématique principale qui a motivé la création de cet inter-CQ. Nous demandons donc à ce que son nom soit corrigé pour « Pollution sonore ».

Création de l'atelier :

La constitution du groupe et le calage de la première réunion début mars sont en cours.

Les personnes intéressées côté BP sont : Sophie Villette ; Bastien Gennatiempo ; Marianne Forin ; Philippe Thuillier ; Marie Claret

Prochaine étape proposée à l'atelier :

Lister toutes les causes de la pollution sonore

Table ronde sur la pollution sonore et la monoactivité commerciale

Nous demandons que la date de la table ronde soit fixée rapidement de manière à organiser la poursuite de sa préparation en inter-CQ.

Participants attendus : habitants apportant leurs témoignages, associations d'habitants rendant compte de la situation sur le terrain, Monsieur François Vauglin, les élus du 11^e concernés par les thématiques, Monsieur Ludovic Giral Commissaire central Paris 11, Monsieur Jérôme Ponceyri de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention, les représentants de la Préfecture, de la Semaest, du GIE Paris Commerce et de BruitParif.

Retour sur la plénière du Conseil de Quartier BP du 1^{er} février :

La présentation du CQ BP a été bien accueillie et la qualité des informations délivrées relatives à la pollution sonore a été saluée.

Monsieur Jean-Pierre Corsia a expliqué que le Maire du 11^e avait rencontré le préfet et obtenu :

- des renforts de police les week-end entre minuit et 6 heures du matin
- des renforts de BAC nuit
- plus de contrôles des nuisances sonores
- la piétonnisation Charonne/Lappe (Cela ne manque pas de nous inquiéter tant la piétonnisation d'un périmètre est un accélérateur de sa bistrotisation.)
- une brigade de police spécifique

Monsieur Jean-Pierre Corsia a également expliqué que sur les 800 demandes de terrasses estivales, le Maire du 11^e n'en avait accepté "que" 200 ; les 3 critères de refus étant :

- largeur de trottoir insuffisante,
- longueur de terrasse qui dépasse la devanture du commerce,
- établissement déjà sanctionné pour des nuisances.

Nous déplorons que des critères tels que le nombre de couverts (ou de verres) par habitants, ou encore le nombre de terrasses par m², ne soient pas pris en compte pour limiter le nombre d'autorisations.

Et bien sûr, à des fins de transparence de l'information, nous continuons à réclamer :

- la liste des terrasses autorisées,
- une explication claire des différentes responsabilités de chaque élu dans les attributions des terrasses estivales.

D'une manière générale, nous remercions Madame Emma Rafowicz et Monsieur Jean-Pierre Corsia de leur présence, mais demandons que les élus en charge des sujets abordés lors d'une plénière soient présents (par exemple Messieurs Nour Durand et Grégory Moreau).

2 – PROPRETÉ

L'atelier estime le travail du personnel au service de la propreté, qui fait au mieux dans des conditions difficiles. Mais il insiste pour avoir un échange avec les autorités compétentes, en vue de l'étude du diagnostic et du plan d'action, et de l'identification d'une ou plusieurs villes à prendre comme modèles en la matière.

Par exemple, la prise de rendez-vous pour l'enlèvement d'encombrants donne des délais trop longs. Les nombreuses personnes habitants dans des petites surface dans nos quartiers ne peuvent garder les encombrants chez eux trop longtemps ; certaines s'en débarrassent donc sur la voie publique avant le rendez-vous d'enlèvement.

Atelier inter-CQ traitant de la propreté

Création de l'atelier :

La constitution du groupe et le calage de la première réunion début mars sont en cours.

Les personnes intéressées côté BP sont : Hervé Leblic ; Hervé Brun ; Alain Ribeyrol ; Didier Dath ; Suzanne Noudelmann

Prochaine étape proposée à l'atelier :

Lister toutes les causes de la saleté

3 – GÉNÉRALITÉS SUR L'ATELIER

Appellation

Sur le site internet de la mairie du 11^e, l'atelier est nommé « Cadre de vie - propreté », ce qui fait l'impasse sur un axe majeur de notre action : la pollution sonore.

L'ajout du terme « pollution sonore » ne devrait pas poser de problème de place sur le site. Mais, si « Cadre de vie - propreté - pollution sonore » est trop long, alors nous demandons à ce que la version brève « Cadre de vie » soit adoptée.

Prochaines réunions

Nos réunions ont lieu tous les 2^e lundis de chaque mois.

Mais la prochaine réunion du lundi 14 mars sera peut-être annulée au profit de la table ronde.

Les autres réunions seront : 11/04, 09/05, 13/06, ...